

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

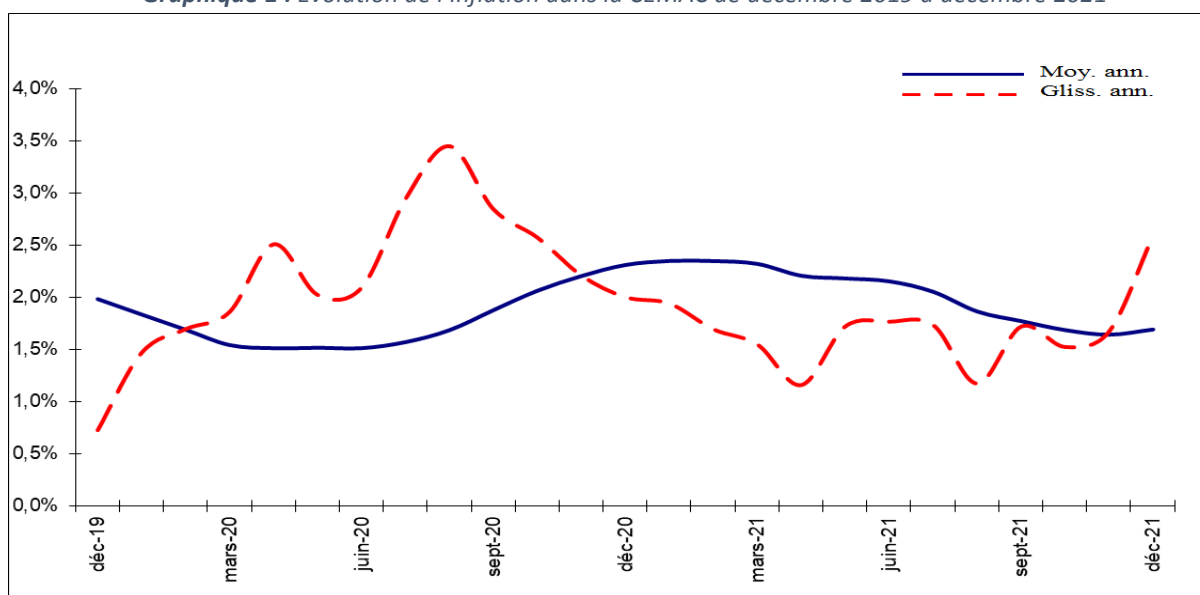


NOTE SUR L'EVOLUTION DE L'INFLATION DANS LA CEMAC AU 31 DECEMBRE 2021 ET PERSPECTIVES A COURT ET MOYEN TERMES

I- Evolution récente

A fin décembre 2021, le niveau général des prix dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) a connu une évolution relativement contrastée. L'inflation en moyenne annuelle s'est repliée à 1,6 % à fin décembre 2021, contre 2,3 % un an plus tôt. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 2,0 % à fin décembre 2020 à 2,6 % un an plus tard.

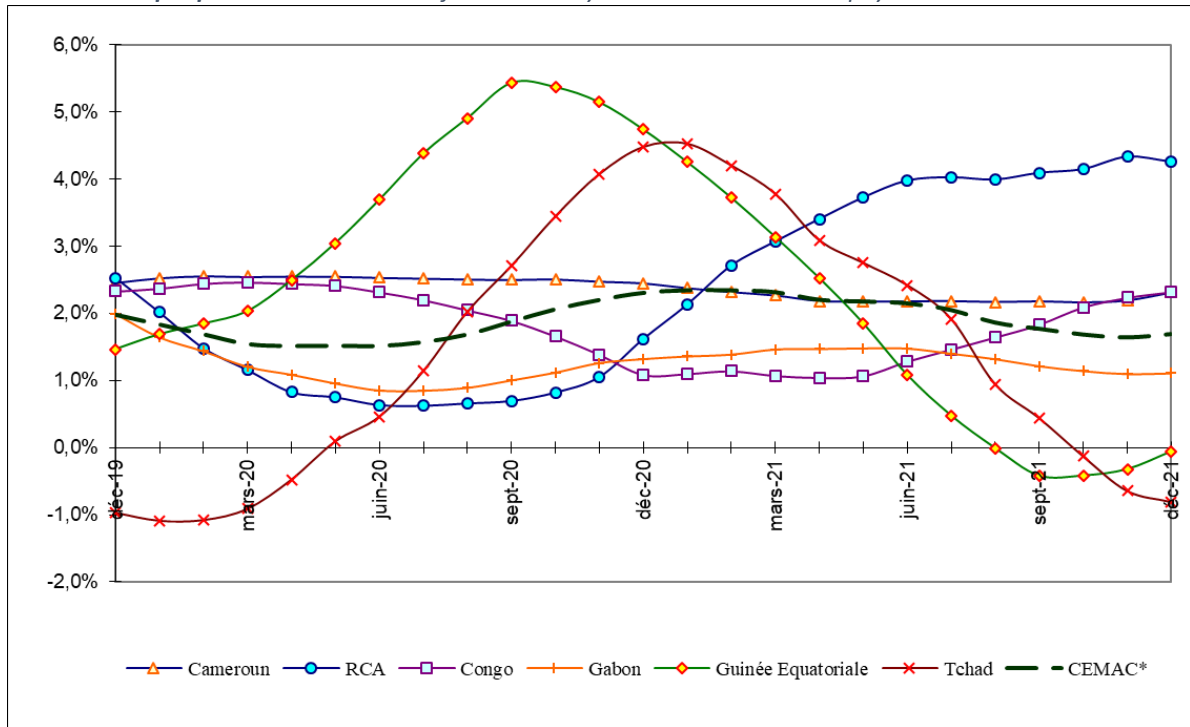
Graphique 1 : Evolution de l'inflation dans la CEMAC de décembre 2019 à décembre 2021



Sources : Administrations nationales et BEAC

Sur la base des données disponibles à fin décembre 2021, le graphique 2 présente l'évolution de l'inflation par pays en moyenne annuelle.

Graphique 2 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle dans les pays de la CEMAC

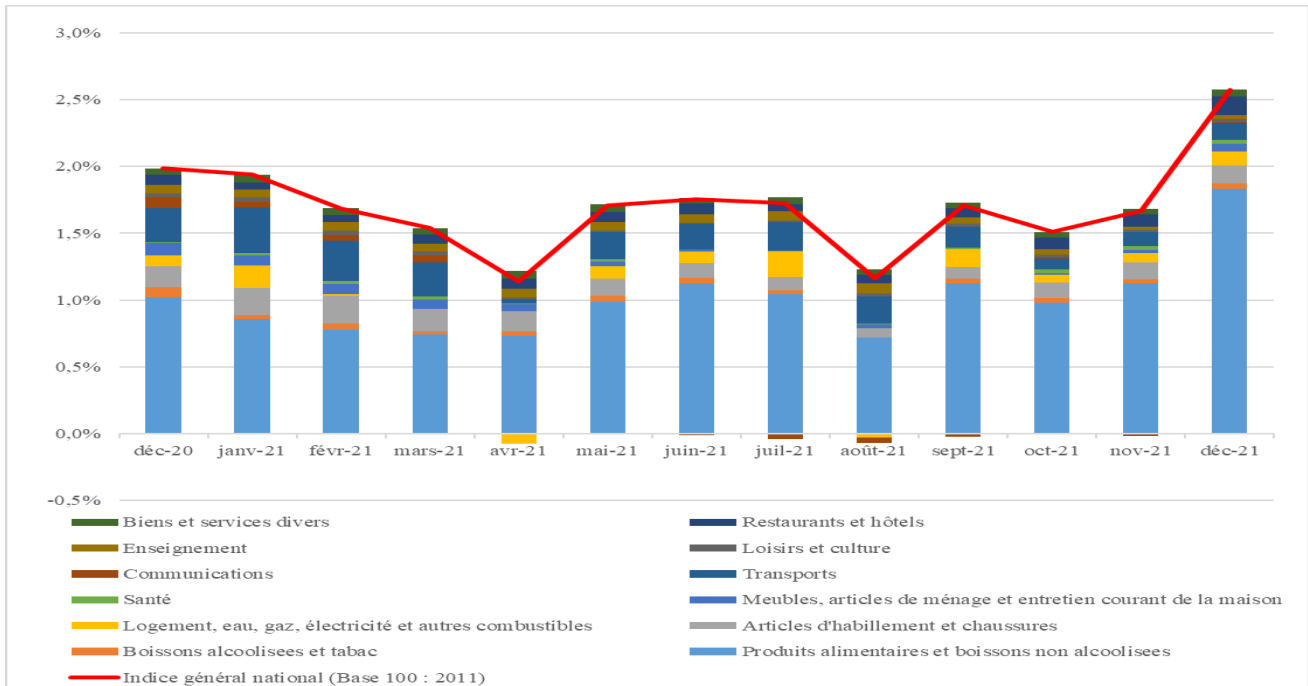


Source : Administrations nationales et BEAC

I-1. Analyse de l'inflation globale

L'analyse de l'inflation suivant les contributions des différentes fonctions de consommation en glissement annuel montre que, sur la période sous revue, l'évolution du niveau général des prix a été impactée à fin décembre 2021, principalement par la fonction « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » (1,8 point, contre 1,0 point en décembre 2020). Dans une moindre mesure, les fonctions « *articles d'habillement et chaussures* », « *meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison* », « *transports* » et « *restaurants et hôtels* » ont enregistré un apport positif à l'inflation (0,1 point en décembre 2021 chacune).

Graphique 3 : Evolution des contributions des fonctions de consommation au taux d'inflation de la CEMAC (en glissement annuel)

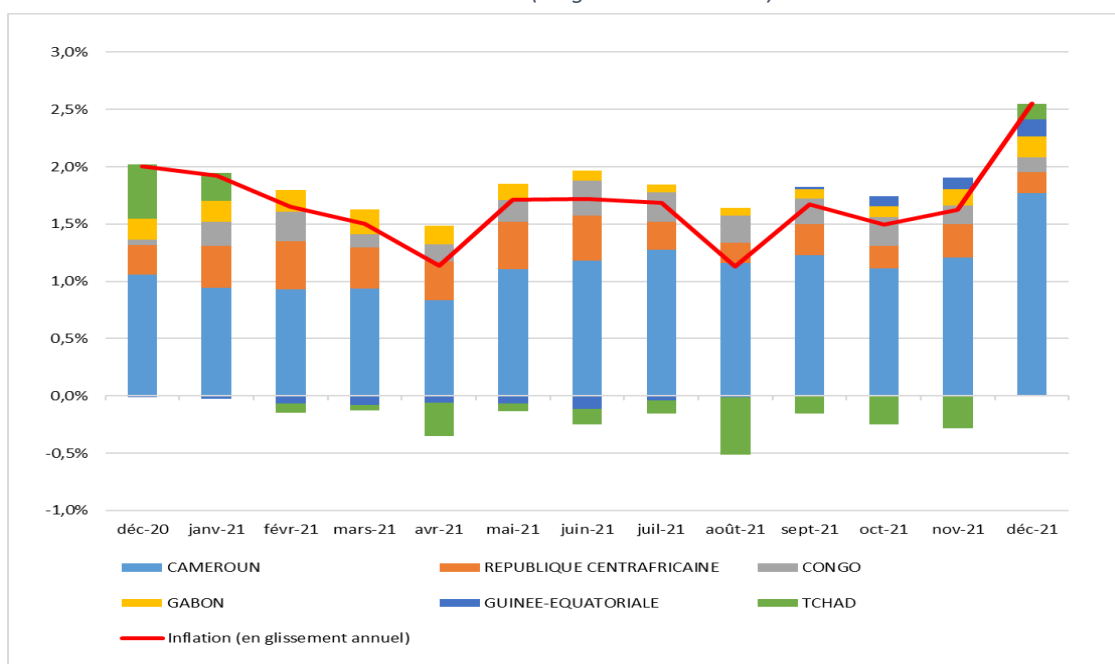


Source : Administrations nationales et BEAC

A fin décembre 2021, l'évolution des prix à la consommation finale des ménages de la CEMAC est pour l'essentiel causée par une hausse prononcée de ceux des denrées alimentaires dans la Sous-Région. Cette hausse est imputable à plusieurs facteurs. Sur le plan externe, on peut relever la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires, couplée à des difficultés d'approvisionnement des importateurs liées tant au renchérissement du coût du fret maritime qu'à l'insuffisance de l'offre alimentaire mondiale. Dans le même sens, la hausse du prix des intrants a pesé sur les coûts de production au niveau local, notamment dans l'agro-industrie, l'aviculture et les cultures vivrières. Au plan interne, outre les incidences liées aux facteurs externes énoncés précédemment, le pic de demande saisonnier lié aux célébrations de fin d'année, conjugué aux pratiques spéculatives de certains commerçants-distributeurs ont également exercé une pression à la hausse des prix alimentaires. Sur une dimension plus structurelle, le déficit de production agricole locale constitue toujours un facteur explicatif important de la tendance haussière du niveau général des prix dans la CEMAC. Toutefois, l'atonie de la demande (notamment au Congo), les pratiques gouvernementales d'encadrement de certains prix de produits de première nécessité dans l'ensemble de la CEMAC, ainsi que la relative normalisation des conditions d'offre alimentaire au Tchad¹, ont contribué à modérer la hausse des prix dans la Sous-Région en fin d'année 2021.

¹ Meilleures récoltes céréalières, appuis du Programme Alimentaire Mondial, pluviométrie plus favorable pour la reconstitution du tapis herbacé et des réserves hydriques au profit du bétail, ...

Graphique 4: Evolution des contributions absolue des pays membres de CEMAC à l'indice des prix à la consommation (en glissement annuel)

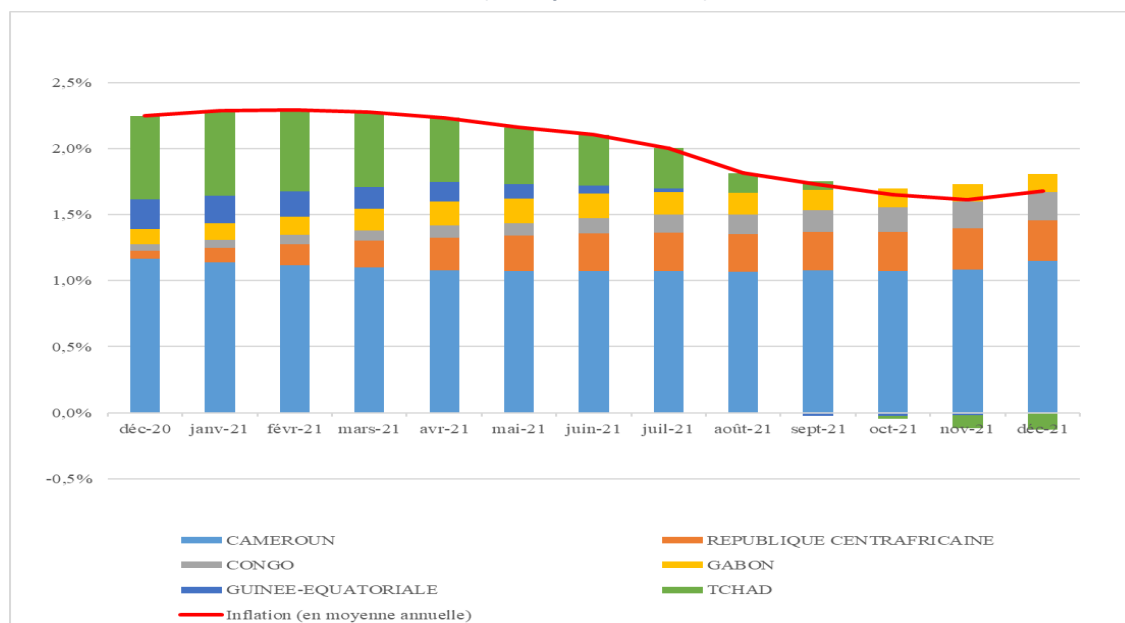


Source : Administrations nationales et BEAC

Par pays, la dynamique du niveau général des prix à fin décembre 2021 est assez contrastée. Ainsi, les contributions se présentent comme suit, en glissement annuel, au terme du mois de décembre 2021 :

- Cameroun : 1,8 point contre 1,1 point en décembre 2020 ;
- République Centrafricaine : 0,2 point contre 0,3 point un an plus tôt ;
- Congo : 0,1 point contre une contribution nulle un an plus tôt ;
- Gabon : 0,2 point comme un an auparavant ;
- Guinée Equatoriale : 0,1 point contre une contribution nulle un an plus tôt en décembre 2020 ;
- Tchad : 0,1 point, contre 0,5 point à fin décembre 2020.

Graphique 5: Evolution des contributions absolues des pays membres de CEMAC à l'indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle)



Source : Administrations nationales et BEAC

Comparée à ses principaux partenaires, la CEMAC a enregistré des différentiels d'inflation² globalement favorables à fin décembre 2021. En effet, en glissement annuel, ce différentiel est favorable vis-à-vis de la Zone Euro (-2,4 points), l'UEMOA (-3,3 points), des Etats-Unis (-4,4 points), de la France (-0,2 point) et du Nigeria (-13,0 points). A contrario, il est défavorable par rapport à la Chine (1,2 point).

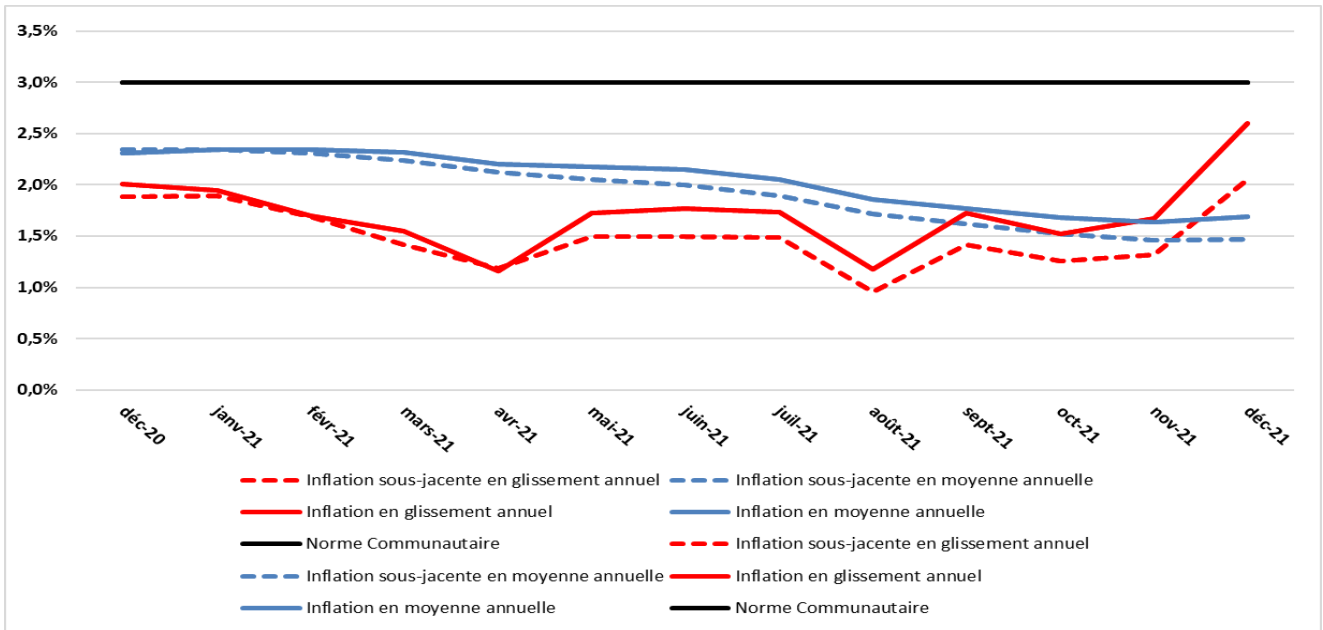
I-2. Analyse de l'inflation sous-jacente

Dans le sillage de l'inflation globale, le taux d'inflation sous-jacente en glissement annuel, mesuré par la variation de l'indice sous-jacent³, s'est accru à 2,1 % à fin décembre 2021, contre 1,9 % un an plus tôt. A contrario, la tendance est baissière en moyenne annuelle, avec une inflation sous-jacente à 1,5 % à fin décembre 2021 contre 2,3 % un an plus tôt.

² Le différentiel d'inflation est dit défavorable lorsque l'inflation enregistrée dans la CEMAC est supérieure à celle du pays partenaire, ou en d'autres termes, lorsque l'écart d'inflation est positif.

³ Calculé par la méthode des doubles pondérations qui discrimine les fonctions de consommation les plus instables.

Graphique 6: Evolution comparée de l'inflation et de l'inflation sous-jacente de la CEMAC



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales

II- Perspectives d'évolution du niveau général des prix

II-1. Perspectives à court terme

II-1.1. Analyse des projections de l'inflation globale

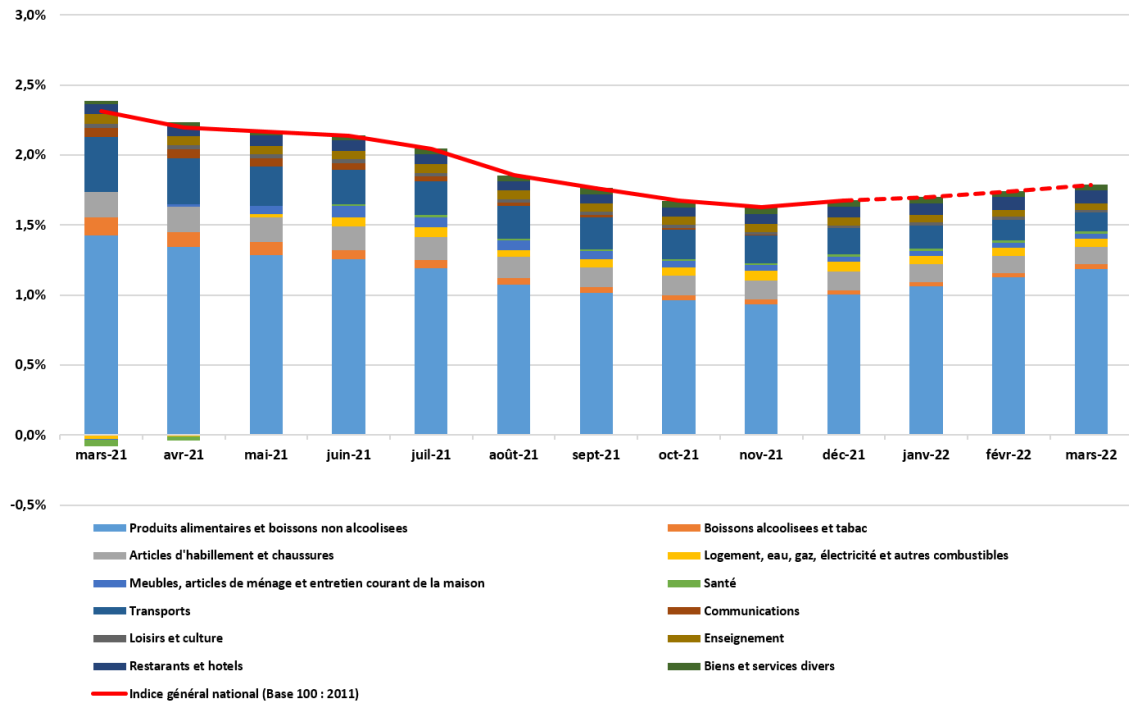
Les prévisions à court terme⁴ tablent pour l'instant sur une stabilité de l'inflation à fin mars 2022 par rapport à fin décembre 2021. En effet, le taux d'inflation s'établirait autour de 1,8 % en moyenne annuelle et progresserait à 2,0 % en glissement annuel, contre respectivement 1,7 % et 2,6 % un trimestre plus tôt.

Pour l'essentiel, en glissement annuel, la dynamique projetée à court terme serait impactée à fin mars 2022 principalement par une contribution en hausse de la fonction « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » (1,4 point en moyenne annuelle en mars 2022, contre 1,8 point trois mois plus tôt).

En termes de contribution par pays, le Cameroun, compte-tenu de son poids dans l'activité économique sous-régionale et de la tendance sensiblement haussière de l'inflation dans le pays, devrait garder une incidence sensible dans la dynamique des prix de la Sous-région (contribution de 1,4 point en glissement annuel à fin mars 2022), suivi du Tchad (0,3 point), du Gabon (0,2 point, comme en Guinée Equatoriale). De son côté, le Congo devrait enregistrer une contribution positive plus faible (0,1 point) et la République Centrafricaine grèverait de 0,1 point, la tendance haussière de l'inflation sous-régionale.

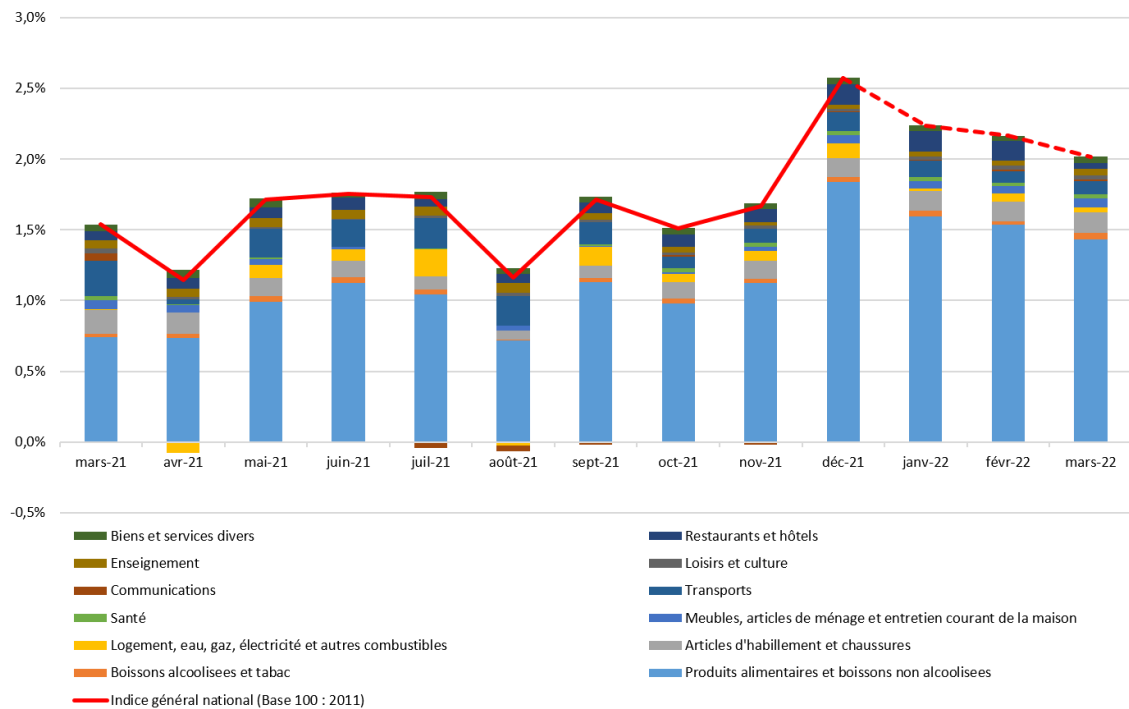
⁴ Elles vont être révisées dès que les données de la plupart des pays sont disponibles à fin février 2022.

Graphique 7 : Evolution des contributions absolues des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC (en moyenne annuelle)



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales

Graphique 8 : Evolution des contributions absolues des pays membres de CEMAC à l'indice des prix à la consommation (en glissement annuel)

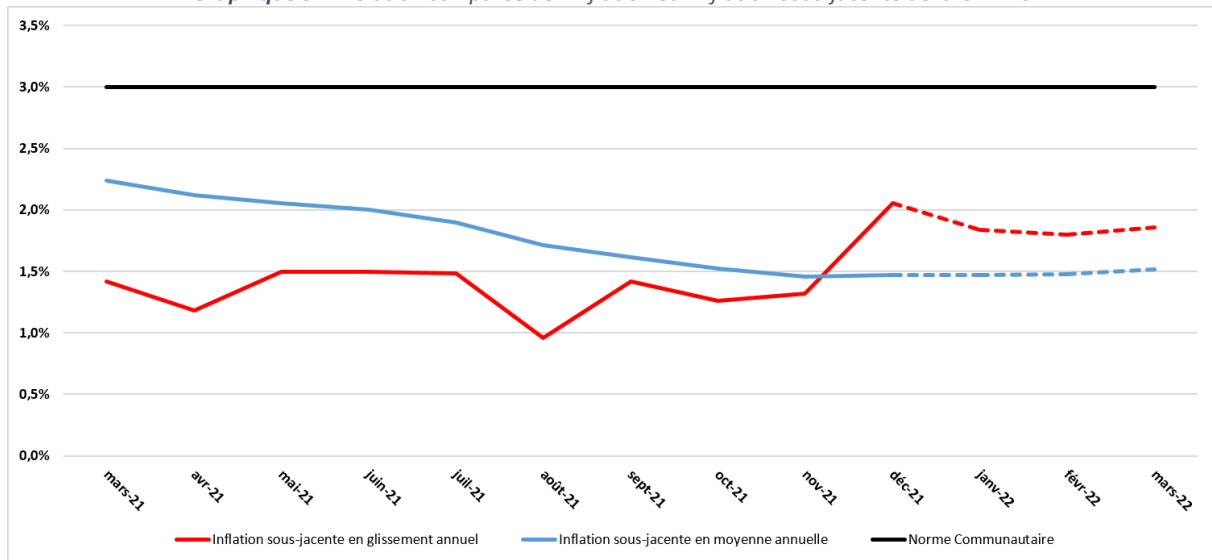


Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales

II-1.2. Projections de l'inflation sous-jacente

Les prévisions à court terme de l'inflation sous-jacente indiquent une relative stabilité à fin mars 2022. En effet, le taux d'inflation sous-jacente s'établirait à 1,5 % en moyenne annuelle et 1,9 % en glissement annuel, contre respectivement 1,5 % et 2,1 % à fin décembre 2021.

Graphique 9 : Evolution comparée de l'inflation et l'inflation sous-jacente de la CEMAC



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales

II-2. Perspectives d'inflation à moyen terme

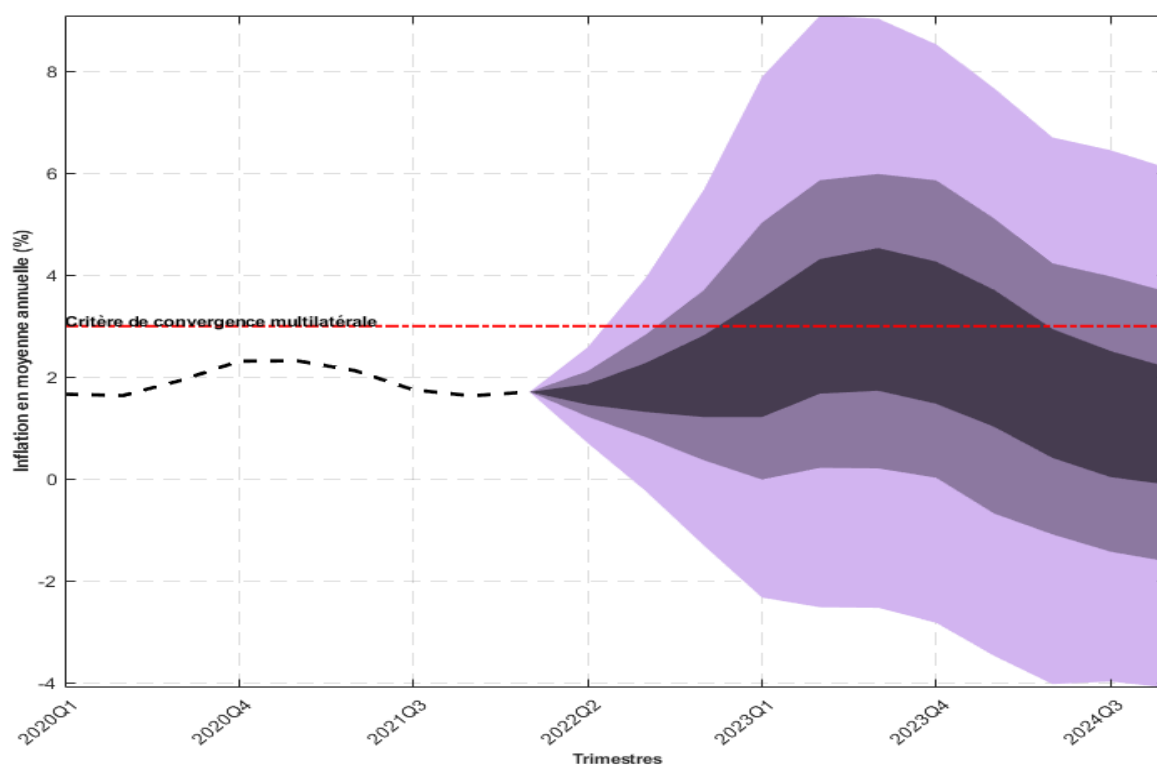
A moyen terme, l'inflation dans la CEMAC devrait franchir la barre de 3,0 % en moyenne annuelle. Plus précisément, l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC devrait osciller autour de 3,6 % à fin 2022, avant de retomber progressivement au niveau de la norme communautaire à l'horizon 2025.

La trajectoire des prix dans la CEMAC serait sensiblement influencée à moyen terme par l'inflation importée. Au niveau extérieur, l'évolution de la situation géopolitique mondiale, la hausse des cours des biens alimentaires (notamment du blé), les effets des perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales, de la hausse des coûts des intrants industriels et agricoles ainsi que la dynamique du coût du fret maritime devraient faire peser des risques inflationnistes marqués dans la Zone. Au niveau intérieur, la demande domestique toujours atone dans de nombreux pays, la faible indexation des salaires à l'inflation, le maintien des prix administrés sur certaines denrées de première nécessité et une maîtrise des coûts de l'énergie (prix à la pompe notamment) constituent des leviers importants de modération de la dynamique inflationniste dans la CEMAC. Toutefois, le spectre des aléas climatiques dans les zones sahéliennes de la Sous-région constitue un facteur interne de risque inflationniste, notamment pour les biens alimentaires. L'ensemble de ces éléments

concourent à un accroissement sensible de l'incertitude autour des perspectives d'inflation dans la CEMAC à moyen terme.

Compte-tenu de ce qui précède, il ressort globalement que sur la période de prévision, il y a environ 76,3 % de chances que l'inflation en moyenne annuelle demeure à moyen terme sous le critère de convergence multilatérale de 3,0 %, contre 82,6 % lors des estimations du CPM du décembre 2021. Ce recul de 6,3 points de la probabilité du respect de la norme communautaire traduit non seulement une tendance haussière sensiblement plus importante de l'inflation dans la CEMAC, mais également un accroissement de l'incertitude autour de la dynamique des prix à moyen terme dans la Sous-Région.

Graphique 10 : Représentation des intervalles de prévision de l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC à l'horizon du quatrième trimestre 2023



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales. Note : Les bandes représentent respectivement les intervalles de prévision de 30 %, 60 % et 90% (de la plus foncée à la plus claire).